

VOD : Les régimes matrimoniaux - Pr. Michel GRIMALDI et Me Jean François SAGAUT

Niveau : Pratique courante

Durée : 0,08 jour(s) soit 0,59 heure(s)

Public concerné

Notaires et collaborateurs pratiquant le droit patrimonial de la famille

Prérequis

- Connaissances en droit patrimonial de la famille et pratique courante de la discipline
- Intérêt pour la gestion de patrimoine

Objectifs

- Faire le point sur l'actualité jurisprudentielle significative en matière de régimes matrimoniaux et de vie commune
- Enrichir sa compréhension des solutions théoriques rendues par les juges par recommandations et conseils intéressant la pratique notariale

Contenu

Découvrez cette vidéo : Les régimes matrimoniaux

Durée : 35 min

Michel GRIMALDI et Maître SAGAUT font ici le tour de la jurisprudence récente concernant les régimes matrimoniaux, dans le cadre des Regards croisés en droit patrimonial de la famille pour INAFON

- Introduction
- L'allocation compensatrice accordée à une personne handicapée
- Distinction entre une action en paiement exercée par un époux contre l'autre en vertu d'une créance entre époux et une action en compte liquidation partage qui peut s'ouvrir entre époux séparés de bien en raison d'une existence de bien indivis

Page 1 sur 2

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

 **DELEGATION NATIONAL** : 16 rue Etienne Marcel 75002 PARIS

Tél. +33 1 53 40 45 40 – Fax : +33 1 53 40 45 41 – Courriel : national@inafon.fr – Site : <https://www.inafon.fr>

- Problématiques fiscales
- Le concubinage

Modalités pédagogiques

Type de formation : Formation en ligne

Modalités d'exécutions et techniques

Mise à disposition de la vidéo sur votre espace

Modalités d'encadrement

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Conditions générales de location

Une fois le paiement validé, accédez à votre vidéo pendant 14 jours dans votre espace personnel : onglet "Location de vidéos"